

FORMATION RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT TOURISTIQUE



OBJECTIF :

Le ou la Responsable d'Établissement Touristique assure la gestion d'une structure recevant du public pour des séjours d'au moins une nuit, avec un hébergement et des services associés. Il ou elle gère les budgets ainsi que le personnel, et participe à la commercialisation multicanale de l'établissement par l'élaboration d'offres forfaitaires individuelles ou de groupe.

QUATRE BLOCS DE COMPÉTENCES CERTIFIANTS :

CCP 1 : Piloter et optimiser les services d'un établissement touristique dans une démarche qualité

CCP 2 : Manager le personnel d'un établissement touristique

CCP 3 : Commercialiser les offres d'un établissement touristique avec une démarche multicanale

CCP 4 : Assurer la gestion opérationnelle d'exploitation et prévoir les investissements d'un établissement touristique

ACCESSIBILITÉ

Pour tout.e responsable d'équipe / de service dans une structure touristique, souhaitant évoluer vers un poste de direction, et étant âg.e de 18 à 29 ans révolus (Sans limite d'âge si RQTH : contactez-nous pour tout aménagement ou solution handicap à mettre en place !)

PRÉREQUIS

Expérience significative souhaitée dans le domaine du tourisme sur un poste à responsabilité.
Étude du parcours (CV), du projet professionnel individuel
Entretien (en prés. ou tél) et positionnement pédagogique



La formation, d'une durée de 15 mois (2079 heures en moyenne et selon l'employeur), s'effectue en alternance par contrat d'apprentissage

FORMACODE : 42627
RNCP : 35527
NSF : 334P
ROME : G1101



EN FORMATION :

1050 heures (945 h en distanciel et 105 h en présentiel)

EN ENTREPRISE :

1029 heures dans une Structure Touristique (Hôtel, Camping, Croisière, OT..)



Titre Professionnel de niveau 6 (bac+3), inscrit au RNCP et délivré par le Ministère chargé de l'Emploi

FORMATION DU



- 1ER FEVRIER 2024 AU 04 AVRIL 2025
- 02 AVRIL 2024 AU 13 JUIN 2025
- 12 NOV. 2024 AU 20 FÉVRIER 2026

CP 1 - Organiser le service hébergement et optimiser son fonctionnement

CP 2 - Organiser le service réception et optimiser son fonctionnement

CP 3 - Organiser le service entretien maintenance et optimiser son fonctionnement

CP 4 - Organiser le service restauration bar et optimiser son fonctionnement

CP 5 - Organiser le service animation, optimiser son fonctionnement et développer l'ancrage local

CP 6 - Recruter les équipes d'un établissement touristique en français et en anglais

CP 7 - Manager les équipes d'un établissement touristique

CP 8 - Assurer la gestion administrative des ressources humaines d'un établissement touristique

CP 9 - Développer et optimiser la commercialisation des offres d'un établissement touristique

CP 10 - Promouvoir un établissement touristique et ses offres en français et en anglais

CP 11 - Gérer le budget d'exploitation et sécuriser la rentabilité d'un établissement touristique

CP 12 - Prévoir les investissements d'un établissement touristique et leur financement

FORMATION RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT TOURISTIQUE

Formation gratuite
et rémunérée
en Contrat
d'apprentissage



Suite d'études possible :

Vous pourrez continuer vers différents masters pro dans le tourisme, ou le marketing de niveau 6 et 7 (bac+4, bac+5)

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- ✔ Quiz (QCM, Vrai-Faux, QCU...)
- ✔ Évaluations en cours de formation (ECF)
- ✔ Mises en situation
- ✔ Création de projet
- ✔ Entretiens techniques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✔ Classe inversée, pédagogie active
- ✔ Apports théoriques et études de cas
- ✔ Exercices d'application, vidéos d'illustration, témoignages de professionnels
- ✔ Blended-learning

ACCOMPAGNEMENT

- ✔ Individualisation du parcours de formation / Ressources pédagogiques / Suivi de la formation
- ✔ Passage du TOEIC
- ✔ Certification TOSA et Projet Voltaire pour les outils bureautiques et le français
- ✔ Accompagnement tout au long du parcours de formation, du premier contact jusqu'à l'obtention de la certification, via la planification d'entretiens individuels, l'accompagnement à la préparation de l'examen et le tutorat individuel en e-learning

MODALITÉS DE CERTIFICATION


- ✔ Titre Professionnel de niveau 6, inscrit au RNCP et délivré par le Ministère chargé de l'Emploi.
- ✔ Épreuve de validation devant un jury composé de 2 professionnels du métier habilités par la DREETS.
- ✔ Durée de l'épreuve : 2h20min
- ✔ Contenu : Rédaction d'un dossier professionnel, présentation d'un projet réalisé en amont de la session, entretien technique, et entretien final.
- ✔ À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel, dans la limite de la durée de validité du titre.

L'ÉQUIPE DE FORMATION

Une équipe issue des métiers de l'animation et du tourisme, alliant expertise terrain et pédagogie. Nos formateurs sont reconnus pour avoir créé et contribué à faire évoluer le Titre de Responsable d'Etablissement Touristique !

LES DÉBOUCHÉS

En suivant la formation de RET, vous pouvez devenir directeur adjoint F/H de structure d'hébergement touristique, responsable hébergement, chef de réception F/H, exploitant F/H, gestionnaire F/H, directeur F/H de village vacances, de club de vacances / d'hôtel club, de résidence de tourisme, de camping, d'hôtellerie de plein air, de parc résidentiel de loisirs, ...

Pour plus de détails, consultez le site de France Compétences 



Pour tout complément d'information ou détail sur le parcours de formation,
contactez-nous : contact@nxlvl.fr / 06.69.10.77.03

